

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FEDEPSAD rejoint le MEDEF

La Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD) est désormais membre actif du Mouvement des entreprises de France (MEDEF). L'adhésion de la FEDEPSAD a été entérinée à l'unanimité par le Conseil exécutif du MEDEF le lundi 12 septembre 2022.

La FEDEPSAD, fédération la plus représentative du secteur de la prestation de santé à domicile, s'est naturellement tournée vers le MEDEF, première organisation représentative des entreprises et entrepreneurs en France, pour poursuivre et amplifier, au niveau interprofessionnel, sa mission de représentation et défense des intérêts de ses adhérents. Elle rejoint à ce titre le Comité Acteurs de la santé du MEDEF.

Par cette adhésion, la FEDEPSAD entend renforcer la prise en compte, dans le débat national des 3 000 entreprises du secteur de la prestation de santé à domicile. Avec un vivier de 32 000 emplois non délocalisables, les entreprises PSAD représentent un poids important dans le tissu entrepreneurial français. Dans un contexte marqué par une inflation brutale, il importe de garantir la soutenabilité économique des entreprises et leur capacité à répondre aux enjeux de notre système de santé.

Attachée au dialogue social, la FEDEPSAD, en tant que membre actif du MEDEF, portera la voix du secteur de la Santé à domicile dans les prochaines réformes sociales (réforme des retraites, projet de loi de financement de la sécurité sociale, modernisation du système de santé, etc.).

Louis Champion, Président de la FEDEPSAD : *« En adhérant au Mouvement des entreprises de France, la FEDEPSAD accède au plus haut niveau national des négociations interprofessionnelles et économiques, et confirme qu'elle est un acteur de santé responsable et engagé. Nous mettrons notre expertise au service du Comité Acteurs de la santé du MEDEF. Je remercie chaleureusement le Conseil exécutif du MEDEF et son Président, Geoffroy Roux de Bézieux, qui en acceptant notre adhésion confirment que le secteur de la santé à domicile occupe une place de premier plan pour construire l'avenir du système de santé ».*

A propos du MEDEF

Le Mouvement des entreprises de France est la première organisation représentative des entreprises. Porte-parole de toutes les entreprises, il est l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics. Avec 119 organisations territoriales en France Métropolitaine et dans les outre-mer, 99 fédérations représentant 400 syndicats professionnels regroupant l'ensemble des secteurs d'activité et 13 organisations associées et partenaires, il compte 190 000 entreprises adhérentes dont une majorité de TPE-PME. En France, plus d'un salarié du privé sur deux travaille dans une entreprise affiliée au réseau MEDEF.

A propos de la FEDEPSAD : La Fédération des Prestataires de Santé à Domicile, créée en octobre 2013 est le résultat de l'union de deux plus importants syndicats du secteur, le Synalam représentant les entreprises privées, et le SYNAPSAD représentant les structures associatives.

Elle représente plus 110 structures adhérentes et près de 60% des salariés de la branche. Elle est à ce titre reconnue comme organisation patronale la plus représentative.